



Ville de Draguignan



Compte rendu conseil de quartier centre-ouest mardi 18 Octobre 2022

Sont présent(e)s ;

M. Grégory LOEW, adjoint aux travaux et à la démocratie participative
M. Richard DEVILETTE, conseiller municipal délégué aux Conseil de quartier
M. Franck MEUNIER, responsable service vie des quartiers et cadre de vie

Mmes et Messieurs Blanc, Boudier, Foin, Giacchoro, Lopez, Marquié, Martin, Sibilaud, Sogno, membres du Conseil de quartier ou habitants.

Sont excusé(e)s : Mmes et Ms. Galland, Gimonprez, Kopp, Thomas.

La réunion commence à 18 h.

Il n'y a pas eu d'ordre du jour déposé ; le président propose un tour de table.

Plusieurs thèmes se dégagent

Les déjections canines, en particulier dans le trajet Condorcet-centre-ville et le vallon de la Riaille, entre l'avenue de Montferrat et la rue Jean Aicard, très fréquenté par les habitants qui vont en ville, et les enfants qui vont à l'école.

La police municipale ne peut verbaliser uniquement que quand la personne qui ne ramasse pas la déjection est prise sur le fait.

Il est demandé de placer un panneau dans le vallon de La Riaille afin de signaler l'arrêté municipal et l'amende encouru, de placer une corbeille au niveau de la Faculté et au niveau des escaliers, les canettes étant jetées directement dans le chenal !

Les containers et les apports volontaires de déchets.

Il est rapporté qu'un container pour les papiers avait été installé à la résidence les Dragons à St Jaume, à la grande satisfaction de tous.

La manœuvre pour le camion de levage s'est révélé impossible car ce container se trouvait sous un câble, le container a donc été retiré.

Entre Edf et Orange, avenue de Brossolette, les containers pourraient être placés de façon plus appropriée.

Concernant les bacs enterrés devant le nouvel l'immeuble Garcin de l'Avenue de Montferrat, ils sont nauséabonds, les parties métalliques autour des bacs ne sont pas nettoyées. Les bacs eux-mêmes sont-ils nettoyés ?

Les composteurs et les récupérateurs d'eau de pluie.

Les citoyens, ayant un terrain, sont preneurs de ces composteurs en plastique et des rencontres mises en place pour leur montage et leur utilisation.

Une remarque est faite sur le fait que ces composteurs ne sont utilisables que pour les citoyens ayant un terrain.

La loi sur la transition donnant la date butoir du 1er janvier 2024 pour le compostage, tous les français devraient avoir un bac à compost pour les bio-déchets ou déposer leurs bio-déchets dans des bacs mis à leur disposition par la Collectivité

La question est donc posée à l'élu présent, répondant que les choses se font à un rythme qu'il est possible de tenir.

La remarque est faite qu' 'il reste un tout petit plus d'un an....

Une citoyenne demande s'il ne serait pas possible, comme l'aide financière pour les composteurs, de mettre en place une aide pour des récupérateurs d'eau de pluie. En l'état actuel, l'arrêté préfectoral interdit l'arrosage. L'utilisation de l'eau de pluies récupérée (si toutefois il pleut), n'assure pas de la qualité alimentaire.

Urbanisme

Au sujet de l'avenue de Montferrat, dans un compte rendu du quartier Nord limitrophe , il est écrit que l'avenue de Montferrat allait être requalifiée et que les travaux allaient s'étaler entre 2023 et 2024; des questions sont posées sur quel type de travaux et à quel endroit ; l'information concernant ces travaux n'a pas été communiquée au Conseil de quartier dont l'avenue est la limite.

Une partie concernerait les conduites pour la potabilité de l'eau ; et une autre partie concernerait les conduites du pluvial, mises en place lors de la réfection de l'avenue, de trop petit diamètre au point bas de l'avenue ; ceci conduit à des inondations, constatées de nombreuses fois, de plusieurs terrains lors d'épisode pluvieux même de courte durée ; ces conduites auraient un diamètre qui ne correspondrait pas au diamètre précisé sur les plans ; C'est une bonne nouvelle après tous les courriers et visites à ce sujet.

Concernant le terrain de la CAF et des bâtiments.

On avait entendu, il y a quelques mois que ce terrain était à vendre et que la mairie était intéressée ; la question est donc posée :

Effectivement la mairie l'était et avait un projet mais ce terrain étant un terrain soumis au ruissellement dont il est impossible de changer la destination.

Concernant le terrain du 520 Avenue de Montferrat, il est écrit, dans le Cr du quartier Nord dans lequel se trouve ce terrain, que 90 arbres allaient être abattus. Le permis de construire stipule, que tous ne seraient pas abattus et que chaque arbre coupé serait compensé ; Il est confirmé qu'il y aurait pas autant d'arbres coupés et que de nouveaux seraient replantés.

Néanmoins, il est toujours regrettable que de grands arbres disparaissent car il faut bien entre 20 à 30 ans à un arbre pour assurer son rôle efficace de production d'oxygène et de fraîcheur, sans compter que avec ces périodes de canicule et des sécheresses, combien d'arbres arrivent à l'âge adulte ?

Dans ce quartier donc, encore du béton et de la circulation dont une bonne partie va passer par la rue des Areniers.

Mobilité

Les passages piétons au niveau de l'ex feu rouge au croisement de la rue des Areniers et de la partie de l'avenue de Montferrat sont effacés ainsi que les parties en relief sur les trottoirs ;

Il est dénoncé, de nouveau, que le passage piéton Avenue de Montferrat -rue des Areniers n'est pas sécurisant ; il est demandé de nouveau un feu clignotant à ce niveau ; en espérant que celui ne sera pas mis en place seulement à la suite d'un accident !

Concernant les trottoirs de la rue des Areniers ; cette rue aboutit à un carrefour où se trouvent quatre écoles ; ces trottoirs sont empruntés par les familles avec poussettes et enfants, de plus en plus depuis la réfection des trottoirs de la partie haute de l'Avenue de Montferrat ; les personnes ne peuvent aller que les unes derrière les autres à certains endroits vu l'étroitesse de ces trottoirs. Les voitures, nombreuses aux moments des entrées et sorties de classe, frôlent les piétons ; les élus le savent, ils sont déjà venus sur site pour constater l'état général de la voirie.

Est évoqué le pont d'Aups, assez fréquenté , et les piétons ont à peine de quoi mettre un pied devant l'autre ; il est demandé s'il est possible de remettre en état la passerelle pour piétons. Ceci semble avoir été envisagé par la mairie mais refus des Bâtiments de France.

Énergie

M Loew informe que la mairie réfléchit à 18 mesures d'économie d'énergie, en particulier sur la mise en place de trames « noires », où l'éclairage ne se ferait plus la nuit ; Les conseils de quartier seront informés et consultés.

Récupération.

Chaque école récupère les stylos usagés ; la mairie, qui a mis cette action en place assure le ramassage.

L'école Daudet récupère les bouchons plastiques, c'est une initiative privée.

Le conseil de quartier remercie les élus présents ainsi que M. Meunier pour les informations et les réponses fournies aux membres présents à la réunion.

La séance se termine à 19 h 35 ; la date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement ; elle dépend des disponibilités des salles de la MSJ.